

sortir des limites de l'état physiologique, quand elles aboutissent à rendre l'individu malade presque fatalement à une époque de sa vie, en faisant éclore chez lui certaines maladies spéciales, ou à imprimer un cachet particulier à l'évolution des maladies accidentelles qui lui surviennent, le mot de tempérament n'est plus suffisant pour caractériser l'anomalie de la nutrition. On doit alors employer le mot de *diathèse*.

II

LES DIATHÈSES OU PRÉDISPOSITIONS MORBIDES

Diverses définitions de la diathèse. — Est-ce un état morbide ou une prédisposition? Combien doit-on admettre de diathèses?

Les médecins des diverses époques ont tant différencié sur le sens du mot *diathèse* qu'il semblait être devenu plus nuisible qu'utile dans la terminologie médicale et qu'on l'avait rejeté presque absolument, du moins dans l'École de Paris.

Bazin a commencé la réhabilitation de la conception des diathèses sur le terrain de la dermatologie; Trousseau, N. G. de Mussy lui étaient demeurés fidèles. « Quand nous admettons, écrivait ce dernier, des maladies constitutionnelles ou diathésiques, nous n'en faisons pas des entités abstraites, bien que nous ne puissions pas dire quelle est la modalité organique qui leur correspond. Nous affirmons qu'entre leurs manifestations morbides, qui se succèdent ou éclosent sous l'influence de causes exceptionnelles, il y a un lien constitutionnel, que derrière elles il y a un état anormal de la constitution, le plus souvent héréditaire; il s'accuse souvent dès l'enfance, il se révèle pendant le cours de la vie par des symptômes qui lui sont propres et il peut modifier avec plus ou moins d'énergie, par son intervention, la physionomie des maladies accidentelles ou même d'autres maladies constitutionnelles. Cette disposition anormale, cette modalité persistante de l'organisme vivant, nous l'appelons diathèse » (*Clinique médicale*, t. I, 1874).

Mais nul n'a mieux démontré que M. Bouchard, par un faisceau de preuves tirées de la chimie et de la statistique clinique, que le vocable diathèse, tant décrié par certains, pouvait encore rendre des services pour désigner tout un ordre de faits, auquel aucun autre mot n'est applicable, et que, à la condition d'en bien préciser la signification, on peut utilement l'employer. Cette précaution est nécessaire pour éviter diverses confusions qui règnent au sujet des diathèses non seulement dans l'histoire médicale, mais dans les livres contemporains.

Parmi les médecins qui emploient actuellement le mot diathèse, les uns y attachent la signification d'état morbide, apparent ou latent, les autres désignent seulement sous ce nom une prédisposition générale à contracter un certain nombre de maladies qui sont supposées avoir un lien commun.

M. Grasset est encore le défenseur de la première opinion, celle qui confond la diathèse et la maladie, opinion qui a été surtout représentée historiquement

par l'École de Montpellier⁽¹⁾. Il définit la diathèse : « Une maladie générale, une affection, c'est-à-dire, dans le langage de l'École, une maladie spontanée émanée de sa cause provocatrice, une affection chronique, c'est-à-dire, dont les actes manifestateurs sont lents ou, s'ils évoluent rapidement, sont séparés par des intervalles, enfin dont les manifestations sont multiples et variées (troubles fonctionnels, lésions anatomiques, troubles nutritifs). » En progrès sur Baumès qui admettait vingt-deux diathèses, M. Grasset appelle encore pourtant maladies diathésiques la syphilis, la goutte, la scrofule, la tuberculose, l'herpétisme, le cancer, le rhumatisme, l'impaludisme, l'alcoolisme.

Or, il n'y a même plus à discuter si l'on doit accepter comme diathèses les maladies virulentes ou parasitaires : la tuberculose, la syphilis, l'impaludisme. L'alcoolisme n'est pas plus une diathèse que l'intoxication saturnine ou mercurielle. Cancer est un mot qui n'a presque plus de sens, s'appliquant à des faits trop disparates : beaucoup de néoplasmes malins ressortiront peut-être demain au parasitisme, et les troubles de la nutrition qui les accompagnent n'ont pas ce caractère d'être primitifs et permanents, d'affecter toutes les cellules de l'organisme, caractère indispensable, à notre avis, pour leur mériter l'épithète de diathésiques.

La plupart des contemporains et les maîtres de l'École de Paris ont adopté la seconde opinion, celle qui ne voit dans la diathèse qu'une prédisposition ; cette manière de voir est d'ailleurs en harmonie avec l'étymologie : diathèse veut dire disposition. M. Hallopeau⁽²⁾ appelle diathèse « des modifications du type physiologique ayant pour effet de diminuer la résistance de l'organisme contre certaines affections et d'imprimer à ses réactions une physionomie spéciale ».

Pour nous, fidèle à l'enseignement de M. Bouchard, nous acceptons sa définition de la diathèse : « Un trouble permanent des mutations nutritives qui prépare, provoque et entretient des maladies différentes comme formes symptomatiques, comme siège anatomique, comme processus pathologique, » définition qui peut encore être abrégée par l'emploi de cette formule : la diathèse est un tempérament morbide.

M. Hallopeau admet trois diathèses : la scrofule, l'arthritisme et l'herpétisme. L'herpétisme ou dartre (Hardy) désigne surtout la disposition à contracter certaines maladies de la peau que rapprochent les unes des autres des tendances évolutives analogues. Des dermatologistes de la valeur de M. Ern. Besnier contestent la réalité de ce groupement.

M. Bouchard n'admet que l'arthritisme et la scrofule.

M. Lancereaux⁽³⁾ « réserve le nom d'arthritisme à une maladie générale, d'origine infectieuse, le rhumatisme articulaire aigu, avec ses localisations multiples sur les synoviales, les plevres, le péricarde, l'endocarde et toutes leurs graves conséquences : symphyse cardiaque, rétrécissement des orifices du cœur, embolies, hydropisies, etc. ». Mais il définit l'herpétisme, une névrose vaso-trophique, constitutionnelle et héréditaire, caractérisée par deux ordres de manifestations successives, les unes vaso-motrices appartenant à la première moitié de la vie, les autres trophiques faisant partie surtout de la dernière ». (Traitement de l'herpétisme, in *Traité de thérapeutique* d'A. Robin, fasc. I, 1895.)

⁽¹⁾ Art. DIATHÈSE du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*.

⁽²⁾ *Pathologie générale*, 5^e série, 1890.

⁽³⁾ *Leçons de clinique médicale*, 5^e série, 1890, p. 271. — Consulter aussi *Traité de l'herpétisme*, 1885.

« L'herpétisme, dit-il encore, pourrait être représenté par un arbre prenant ses racines dans le système nerveux et d'où partirait toute une série de branches plus ou moins malfaisantes. Les premières branches destinées à disparaître seraient représentées par les affections spasmodiques ou névralgiques, le prurit, la migraine, par des troubles vaso-moteurs, fluxions sanguines, épistaxis, hémorroïdes, hémoptysies, purpura, urticaire, herpès, acné, eczéma, lichen, psoriasis, troubles sécrétoires de l'estomac et des intestins. — Viendraient ensuite d'autres branches plus durables, qui seraient représentées par des troubles trophiques du cuir chevelu (calvitie), des ongles et de la peau; puis d'autres plus élevées, pour les désordres de même ordre portant sur les articulations (rhumatisme chronique), les aponévroses (rétraction de l'aponévrose palmaire) et les tendons (rétraction tendineuse), sur les veines (varices) et les artères (artério-sclérose). Cette dernière branche donnerait naissance à son tour à un certain nombre de rameaux : dystrophie cardiaque et asystolie, dystrophie rénale et urémie, dystrophie cérébrale (démence), hémorragie et ramollissement du cerveau (apoplexie et hémiplegie). Enfin deux branches des plus importantes, effets d'un désordre de la nutrition générale, viendraient quelquefois s'ajouter aux précédentes : l'uricémie, avec ou sans tophus, et la glycosurie (goutte et diabète).

Avec M. Bouchard nous n'admettons que deux diathèses, l'arthritisme et la scrofule.

RALENTISSEMENT DIATHÉSIQUE DE LA NUTRITION

I. — DIATHÈSE ARTHRITIQUE OU BRADYTROPHIQUE

Beneke, médecin à Nauheim, observant des enfants rachitiques, scrofuleux, obèses, avait été frappé chez eux de l'existence habituelle des sédiments uratiques dans les urines, de la fétidité des sueurs et de l'haleine; il en avait conclu à l'existence d'une lenteur plus grande dans les actes nutritifs, d'une oxydation imparfaite, et il avait admis un groupe de maladies caractérisées par le ralentissement de la nutrition. Il y rangeait le rachitisme, l'oxalurie, la goutte, l'obésité. C'était une prescience encore vague. Charcot avait signalé la coexistence du rhumatisme mono-articulaire ou chronique partiel avec les migraines, l'eczéma, la goutte. M. Bouchard a pu, en recueillant les plus imposants documents de statistique clinique, concernant les parentés morbides, démontrer la relation entre la goutte, l'obésité, le diabète, les lithiases, etc., et a établi l'existence du ralentissement des actes nutritifs, de la nutrition retardante, dans tout ce groupe de maladies.

M. Bouchard dit qu'il y a *nutrition retardante* :

1° Quand, après l'ingestion d'une quantité déterminée d'aliments, l'organisme met un temps plus considérable qu'à l'état normal pour revenir à son poids primitif;

2° Quand la ration d'entretien peut être plus faible que la normale;

3° Quand le poids du corps augmente avec la ration normale;

4° Quand, avec la ration d'entretien, la quantité des excréta est moindre que la normale;

5° Quand, pendant l'abstinence, la diminution du poids du corps est moindre que normalement;

6° Quand, pendant l'abstinence, la quantité des excréta est moindre que normalement;

7° Quand on voit apparaître dans les excréta des produits incomplètement élaborés, l'acide urique, l'acide oxalique, les autres acides organiques, les acides gras volatils;

8° Quand il s'accumule dans le corps un ou plusieurs principes immédiats, l'alimentation étant d'ailleurs normale;

9° Quand il y a, plus qu'à l'état normal, un abaissement de la température du corps pendant le repos et l'abstinence et particulièrement pendant le sommeil.

Ces neuf caractères s'enchaînent, mais on peut rarement les constater tous. Il suffit qu'un seul parmi eux soit nettement établi. Or on les rencontre isolés ou associés dans un certain nombre de maladies qui se retrouvent fréquemment chez le même individu à divers âges, ou dans une même famille dans plusieurs générations, ou chez plusieurs membres de la même génération. Ces maladies sont : la dyscrasie acide, l'oxalurie, la lithiase biliaire, l'obésité, le diabète, la gravelle et la goutte.

Ces maladies, qui diffèrent d'ailleurs entre elles par le siège, la nature du processus, l'évolution, les lésions, ont pourtant une sorte de parenté; on dit que c'est une même famille de maladies. Le lien qui les unit, c'est un même trouble de la nutrition, une diathèse, « que l'on pourrait appeler *oligotrophique*, pour indiquer que la nutrition transforme moins de matière en un temps donné; ou *ocnotrophique*, pour indiquer la paresse des mutations nutritives ». M. Bouchard a préféré adopter un néologisme proposé par M. Landouzy et la nommer *bradytrophique*, en raison de la lenteur des mutations nutritives. Mais l'usage a jusqu'ici prévalu de nommer cette diathèse l'*arthritisme*, et les maladies de cette famille *maladies arthritiques*, en raison de l'existence fréquente chez les individus qui présentent ces maladies ou chez leurs parents du rhumatisme et de la goutte, confondus par les anciens sous le nom d'*arthritisme*.

Les maladies arthritiques sont l'obésité, le diabète, la goutte, la gravelle et la lithiase biliaire⁽¹⁾. Elles ont toutes comme caractéristique commune un ralentissement des mutations nutritives, d'où résultent des changements chimiques dans la composition des humeurs, et par suite dans celle des éléments anatomiques que ces humeurs imprègnent. Ou peut-être vaut-il mieux dire que la cellule est primitivement atteinte dans sa nutrition; soit parce qu'elle dérive de cellules ancestrales elles-mêmes perverses, soit parce que des influences acquises ont altéré son fonctionnement régulier. Car il est naturel d'admettre que la cellule, fabriquant des produits chimiques anormaux, livre aux humeurs qui la baignent ces produits viciés de sa dénutrition et altère secondairement ceux-ci. Conception ingénieusement développée par

(1) En admettant même que la précipitation de la cholestérine et de la chaux dans les voies biliaires s'opère nécessairement par l'intermédiaire de l'infection microbienne, comme le soutiennent les plus récents auteurs (Naunyn, Gilbert et Fournier, etc.), il n'est pas moins certain, de par la statistique clinique, que cette lithiase ne se rencontre guère que chez les individus offrant les caractères de la nutrition retardante. Aussi maintenons-nous la lithiase biliaire parmi les maladies arthritiques.